

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/5837  
27 juillet 1964  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 27 JUILLET 1964,  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Excellence le texte d'un télégramme qui lui est adressé par M. Fazil Kutçuk, vice-président de la République de Chypre.

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer le texte de ce télégramme comme document du Conseil de sécurité.

Je saisis, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de  
la Turquie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Orhan ERALP

Comme suite à votre télégramme du 22 juillet 1964, je tiens à souligner une fois de plus que je partage entièrement vos appréhensions et votre inquiétude et que je continuerai certainement de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour empêcher les membres de ma communauté de recourir à toute action qui pourrait aggraver et accroître le danger de la situation à Chypre. Vous vous souviendrez que, dès l'entrée en fonctions de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, je vous ai moi-même engagé, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, à user de vos bons offices pour mettre fin à toutes les importations d'armes et de personnel militaire à Chypre. Néanmoins, il est indiscutable que les Grecs ont systématiquement continué d'importer des armes lourdes et de recevoir des milliers de militaires, en violation du paragraphe 1, b), iii) de l'article 50 de la Constitution, qui interdit l'importation de matériels de guerre et d'explosifs de toute sorte si ce n'est d'un commun accord entre le Président et le Vice-Président, et en violation de la lettre et de l'esprit de la résolution du Conseil de sécurité en date du 4 mars.

En ce qui concerne le passage de votre télégramme selon lequel il y aurait lieu de conclure à une "infiltration d'armes et de personnel" dans les régions sous contrôle turc, je tiens à déclarer qu'à ma connaissance aucun personnel militaire n'est arrivé de Turquie à Chypre, mais qu'un petit nombre d'étudiants chypriotes turcs sont retournés à Chypre en passant par la région en question, probablement parce qu'ils ne croyaient pas pouvoir débarquer en toute sécurité dans les ports qu'ils auraient choisis normalement, sachant que les terroristes grecs employés comme policiers avaient illégalement arrêté, enlevé et torturé d'autres étudiants, dès leur arrivée à Chypre, pour leur arracher des déclarations.

Je dois relever une fois de plus, avec inquiétude, que si le traitement qui m'est réservé dans vos communications est celui de Vice-Président de la République, vos appels sont adressés à moi en ma qualité de dirigeant chypriote turc, par opposition au "Gouvernement chypriote", et non aux dirigeants chypriotes grecs, ce qui donne à entendre que vous souscrivez à la vaine tentative que font les Grecs pour me destituer de mes pouvoirs et prérogatives constitutionnels ainsi que de mes fonctions au Gouvernement de Chypre.

Je pense comme vous que l'importation d'armes et de personnel est contraire à la "loi du pays", mais je ne puis m'empêcher de faire ressortir que la loi suprême du pays est sa constitution, laquelle, vous ne l'ignorez pas, est violée en tous points par les Grecs. C'est cette constitution qui, comme il est indiqué plus haut, interdit à quiconque d'importer tout type de matériels militaires si ce n'est d'un commun accord entre le Président et le Vice-Président.

Je viens d'apprendre qu'hier soir encore, c'est-à-dire après l'appel que vous avez adressé aux Grecs, 30 autres camions remplis de matériel militaire lourd ont été déchargés à Limassol à la faveur de l'obscurité. Ce renforcement incessant des armements et des effectifs de la part des Grecs, qui s'ajoute à la pression économique croissante et au blocus appliqués contre ma communauté, montre que les Grecs sont résolus à poursuivre l'exécution de leur plan général tendant à imposer par la force leur propre solution aux Turcs. Dans ces conditions, vous conviendrez, j'en suis sûr, que, pour les membres de ma communauté, ce serait aller au suicide que de ne pas prendre de contre-mesures défensives pour écarter le danger imminent.

En conclusion, je tiens à vous remercier d'avoir mentionné les difficultés que ma communauté éprouve dans la lutte qu'elle mène actuellement pour survivre, et à répéter que je continuerai à m'employer à faciliter l'action de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre sans compromettre l'existence et la sécurité de ma communauté, ce que vous comprendrez certainement. J'espère vivement que, grâce à votre action résolue, il sera mis un terme à l'énorme effort que font les Grecs, à leurs propres fins, pour renforcer leurs armements et leurs effectifs militaires.

-----

